C.A.P. Agent de sécurité

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à ce CAP requiert des aptitudes particulières qui pourront être appréciées et valorisées au cours d'un entretien de pré-sélection dans l'établissement souhaité.

DOSSIER SPECIFIQUE DE CANDIDATURE

Le dossier spécifique de candidature devra être retiré ou téléchargé sur le site de l'établissement à partir du vendredi 17 février 2023.

- Lycée Professionnel Gaston Darboux Service scolarité
 7 rue Jules Raimu CS 23024
 30908 NIMES CEDEX 2 04 66 62 90 30 (secrétariat élèves poste 392)
 https://www.lyc-darboux-nimes.ac-montpellier.fr
- Lycée Polyvalent Georges Pompidou Secrétariat du DDFPT 351 avenue de Lattre de Tassigny 34170 CASTELNAU LE LEZ – 04 67 02 99 10 https://www.lyc-pompidou-castelnaulelez.ac-montpellier.fr (rubrique inscriptions)

Date limite de retour du dossier à l'établissement demandé : vendredi 14 avril 2023 délai de rigueur.

ATTENTION: UN SEUL DOSSIER POSSIBLE

soit au Lycée Professionnel G.Darboux, soit au Lycée Polyvalent G. Pompidou.

SÉLECTION

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués pour un entretien individuel qui aura lieu entre le mardi 9 mai et le vendredi 26 mai 2023.

AFFECTATION

La liste des candidats avec les avis de la commission d'examen des candidatures sera transmise à la DRAIO* pour le **lundi 5 juin 2023**.

Elle sera prononcée fin juin par le DASEN* à l'issue des procédures générales d'affectation.

ATTENTION!

Les candidats qui auront rempli le dossier de candidature devront également remplir la fiche de vœux pour la poursuite d'études en 2^{nde} GT, spécifique ou professionnelle ou 1^{ère} année de CAP

*DASEN : Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale *DRAIO : Direction de Région Académique à l'Information et à l'Orientation